

**5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 28 septembre 2021, 19 h,
tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Suzie Beaulieu	Secrétaire
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Richard Lavigne	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIT ABSENTS :

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Aucun.e citoyen.ne n'est présent.e

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter.

M^{me} Suzie Beaulieu demande l'ajout des sujets «page Facebook» au point *Divers* et «passerelle Henri IV» au point *Dossiers*.

M. Richard Lavigne demande l'ajout du sujet «communication avec quartier St-Louis» au point *Divers*.

M. Nicolas Gagnon demande l'ajout «rencontre des présidents de Conseil de quartier» au point *Dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 22 juin 2021	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 30
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	19 h 45
8. Fonctionnement	19 h 55
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 05
10. Levée de l'assemblée	20 h 10

RÉSOLUTION 21-CA-20

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 22 JUIN 2021

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

RÉSOLUTION 21-CA-21

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyé par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 22 juin 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau salue brièvement les membres du Conseil et les remercie de leur implication. Elle souligne qu'étant donné la campagne électorale qui est débutée, M. Rémy Normand et elle-même n'assisteront pas aux rencontres du Conseil précédant l'élection municipale de novembre.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Passerelle sur l'autoroute Henri IV près de l'école Rochebelle

M^{me} Suzie Beaulieu a reçu un courriel d'une représentante de l'organisme Piétons Québec au sujet de la construction d'une nouvelle passerelle par la Ville, en vue de remplacer l'ancienne qui a été démolie pour les travaux sur l'autoroute Henri IV. M. Nicolas Gagnon souligne que M. Rémy Normand a mentionné en mai dernier qu'une nouvelle passerelle serait effectivement érigée, mais pas avant 2023 et sans précisions pour le moment quant à l'échéancier des travaux.

Rencontre des présidents des Conseils de quartier

Le 23 septembre dernier, tous.les les président.e.s des Conseils de quartier ont été convié.e.s à une rencontre pour discuter des éléments qui fonctionnent bien et moins bien quant au rôle et aux procédures des Conseils, dans le cadre de la nouvelle Politique de consultation publique de la Ville.

M. Nicolas Gagnon présente quelques points qui ont été discutés lors de la rencontre.

- Plusieurs remarques quant au dialogue entre les Conseils de quartier et la Ville, notamment avec les élu.e.s qui leur sont attribué.e.s. Certains conseils fonctionnent bien dans le partage de dossiers avec leurs élus, d'autres préfèrent faire passer leurs demandes directement par le service 311, cette procédure impliquant un retour sur la demande par la Ville;
- Comment mobiliser et intéresser les citoyen.ne.s aux Conseils de quartier pour augmenter la participation citoyenne ;
- La possibilité de rencontres en formule hybride : formule qui suscite l'intérêt, mais qui nécessite encore une élaboration technique de la part de la Ville;
- Les délais serrés entre les demandes d'opinion et les consultations publiques: les Conseils aimeraient un peu plus de temps pour bien cerner les dossiers qui leur sont présentés ;

- La formation des nouveaux membres des Conseils, notamment pour ce qui concerne la passation des dossiers en cours ;
- Une meilleure introduction des intervenant.e.s lors des séances d'information et une vulgarisation du jargon parfois employé (tel que dans une présentation urbanistique) ;
- Une plus grande considération de la Ville face aux points de vue des Conseils ;
- Une plus grande visibilité des Conseils de quartier auprès du public, ainsi qu'une reconnaissance de leurs bons coups ;
- Une augmentation des rencontres entre Conseils de quartier pour faciliter les échanges et la collaboration sur des projets ;
- La possibilité d'avoir accès à un endroit virtuel où il serait possible de voir le suivi des résolutions adoptées.

La Ville effectuera un suivi des préoccupations soulevées lors de cette rencontre au début de novembre.

M. Dave Gagnon Pelletier précise que le règlement sur le fonctionnement des Conseils de quartier sera mis à jour au cours des prochains mois et que son équipe continuera à le perfectionner pour remplir les besoins des Conseils de quartier.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

8. FONCTIONNEMENT

Trésorerie : M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 28 septembre 2021, il reste 848,57 \$ dans le compte.

M. Luc Santerre a également procédé au paiement des frais annuels du Conseil au Registraire des entreprises du Québec (REQ).

RÉSOLUTION 21-CA-22

Sur proposition de M. Kévin Breault, appuyé par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 36\$ à M. Luc Santerre pour le remboursement du paiement des frais annuels au Registraire des entreprises du Québec (REQ).

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 21-CA-23

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Les membres du Conseil songent à des idées pour mobiliser leurs citoyen.ne.s et aller à leur rencontre. M. Kévin Breault amène l'idée qu'inviter un organisme à discuter d'un sujet qui fait du sens pour les citoyens du quartier pourrait être un moyen efficace et agréable de réunir citoyens, Conseil de quartier, élus et organismes locaux.

9. DIVERS

Page Facebook

M^{me} Suzie Beaulieu communiquera avec M. Luc Santerre pour les accès à la page Facebook du Conseil.

Communication avec un représentant du quartier St-Louis

M. Richard Lavigne mentionne qu'il a été contacté par le président du Conseil de quartier St-Louis qui est préoccupé par le bruit et la sécurité autour des autoroutes Duplessis et Henri-IV. Il sondait l'intérêt d'une collaboration avec le Conseil du Plateau pour proposer des mesures d'amélioration et d'atténuation.

Les membres discutent du rôle du Conseil (représenter les doléances des citoyens) dans l'optique où il se situe dans les secteurs impliqués, mais où les autoroutes relèvent du Ministère des Transports du Québec. Identifier des secteurs ou des éléments problématiques bien précis plutôt que faire des demandes générales serait une manière de relayer les doléances et les préoccupations aux instances concernées.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-24

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 10.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M^{me} Suzie Beaulieu.

M. Nicolas Gagnon, président

M^{me} Suzie Beaulieu, secrétaire